



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 août 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2014

Débat consacré à l'intégration

#### Compte rendu analytique de la 14<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 27 mai 2014, à 10 heures

*Président* : M. Drobnjak (Vice-Président) ..... (Croatie)

### Sommaire

Urbanisation durable

Déclarations sur les inondations survenues en Bosnie-Herzégovine, en Croatie  
et en Serbie

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-03495 (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Drobnyak (Croatie), Vice-Président, préside la séance.*

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## **Urbanisation durable**

### *Ouverture du débat*

1. Ouvrant le tout premier débat du Conseil économique et social consacré à l'intégration, **le Président** dit que le rôle du Conseil dans la promotion d'une intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable a été reconnu, lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), par les chefs d'État et de gouvernement puis réaffirmé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/1, qui fait du débat consacré à l'intégration un forum permettant aux États Membres, aux organes subsidiaires du Conseil, aux organismes des Nations Unies et à la société civile de travailler à l'intégration des trois dimensions du développement durable en tant qu'apport essentiel au débat de haut niveau et aux réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, tenus sous les auspices du Conseil.

2. Le premier débat consacré à l'intégration portera sur l'urbanisation durable, thème choisi compte tenu de l'impact croissant de l'urbanisation sur le développement durable ainsi que du rôle de plus en plus important joué par les villes dans la réduction de la pauvreté, la défense de l'environnement, la prévention des catastrophes et le renforcement des capacités de résistance. Comme l'a souligné le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, c'est dans les villes que la bataille pour le développement durable sera gagnée ou perdue, c'est pourquoi la communauté internationale doit s'intéresser à elles afin d'apprendre comment l'urbanisation peut jouer un rôle transformateur dans l'intégration des trois piliers du développement durable.

3. S'exprimant au nom du Président de l'Assemblée générale, **M<sup>me</sup> Picco** (Observatrice de Monaco), Vice-Présidente de l'Assemblée générale, dit que les défis et perspectives de l'urbanisation vont de la création de systèmes de transport durables à l'adaptation des services à une population de plus en plus nombreuse, et de l'amélioration de la résilience aux phénomènes

climatiques extrêmes à la construction d'infrastructures et de logements durables. Soutenue par les bonnes politiques, l'urbanisation pourrait permettre de faire face à des défis mondiaux tels que la pauvreté, le chômage et les changements climatiques. Avec l'accent mis sur les trois piliers du développement durable, le débat consacré à l'intégration devrait permettre à la communauté internationale de tirer pleinement parti des perspectives offertes par l'urbanisation durable.

4. À cet égard, il est primordial de s'interroger tout d'abord sur la meilleure manière d'accroître la contribution de l'urbanisation au développement économique durable pour l'optimiser. Les villes représentant 80 % du produit intérieur brut mondial, elles sont étroitement liées au chômage et à la pauvreté, il est donc nécessaire de veiller à leur bon fonctionnement afin de favoriser l'investissement et les activités productives, permettant ainsi la création de davantage d'emplois. Deuxièmement, il faut étudier le rôle de l'urbanisation dans la viabilité environnementale, car les villes sont responsables, surtout dans les pays développés, de 70 % des émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci doivent donc faire face à l'impact des changements climatiques, principal défi environnemental, tout en limitant leur contribution à ces derniers. Troisièmement, la pauvreté se concentrant de plus en plus dans les zones urbaines plutôt que rurales, il est nécessaire d'examiner le rôle de l'urbanisation dans le développement socialement durable. Dans les pays en développement, 1 milliard de personnes vivent toujours dans des taudis, le développement durable ne peut donc être envisagé sans une amélioration de leurs conditions de vie. Le Conseil doit également œuvrer à l'intégration des aspects économique, social et environnemental de l'urbanisation afin d'assurer sa contribution optimale au développement durable, réfléchir à la manière dont les gouvernements et la communauté internationale peuvent favoriser cette intégration et à la place de l'urbanisation dans le programme de développement pour l'après-2015.

5. La décision du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable de faire de la problématique des villes et des établissements humains compatibles avec un développement durable un thème indépendant souligne l'importance de l'urbanisation durable. L'énergie créative et les ressources des villes doivent être mobilisées, car elles représentent un terrain fertile favorable au développement durable.

6. **Le Secrétaire général** déclare aborder avec plaisir le tout premier débat du Conseil consacré à l'intégration. En 2013, l'Assemblée générale a pris une décision cruciale en renforçant le Conseil au moyen d'un débat annuel sur l'intégration des piliers économique, social et environnemental du développement durable. La participation des représentants des gouvernements, des acteurs de la société civile et des dirigeants d'entreprises à cette réunion est bienvenue. Le Conseil a la chance de profiter de la présence d'orateurs de très haut niveau ayant des compétences remarquables et venant de différentes régions du monde. Il attend avec intérêt de pouvoir découvrir leur expérience et remercie les dirigeants qui ont pris le temps d'assister à cette réunion, au cours de laquelle la communauté internationale prendra des initiatives visant à tirer parti du potentiel de l'urbanisation dans le développement durable. Cela représente une étape essentielle en vue de l'aboutissement de trois priorités interconnectées des Nations Unies pour 2015 : atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, modérer une vision ambitieuse à long terme pour le développement et adopter un nouvel accord mondial significatif sur le climat.

7. À l'image des populations, les enjeux mondiaux se concentrent dans les villes. Les zones urbaines se trouvent au cœur de nombreux grands défis et perspectives. Les populations gagnent les villes pour y chercher du travail, entre autres perspectives, mais trop de villes se heurtent à des problématiques telles que la fragilité des infrastructures, le chômage et la pollution. Les changements climatiques augmentent les risques dans toutes les villes, où les populations les plus pauvres sont les plus durement touchées. Le monde est quotidiennement témoin de catastrophes dans des lieux et à des moments inattendus. La Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Serbie ont récemment vécu les inondations les plus dramatiques depuis plus d'un siècle. Les emplois, les entreprises et l'économie de nombreuses villes de la région ont été affectés.

8. Dès ses débuts en tant que Secrétaire général, il s'est intéressé à l'urbanisation et à l'ensemble de ses incidences sur le développement. Au cours de son premier mois à ce poste, il a visité Kibera, un bidonville de Nairobi. Il lui est immédiatement apparu que pour faire face aux problèmes des villes, la communauté internationale devait examiner les inégalités de près. La proximité de populations très

riches et très pauvres, observée au sein de nombreuses villes, n'est ni viable ni juste. Afin de se renseigner sur les solutions urbaines, il s'est intéressé à de nombreux projets, entreprises et autres initiatives partout dans le monde. Il a découvert les bicyclettes en bambou fabriquées au Ghana, les barrières mobiles anti-inondations à Prague ainsi que les panneaux solaires à Abou Dhabi, Vilnius, Denver et Xi'an.

9. Les villes transforment les défis climatiques en perspectives commerciales. Elles œuvrent au développement de techniques de production et de conservation d'énergie, de procédés novateurs de recyclage des déchets et s'efforcent de trouver des moyens d'améliorer les conditions de vie. Les êtres humains étant le dénominateur commun de toutes les expériences concluantes, la communauté internationale doit placer les populations concernées au cœur de l'ensemble de ses programmes et de ses politiques. Les politiques de transport urbain doivent mettre l'accent sur la sécurité des femmes, l'accès des personnes en situation de handicap et les besoins de l'ensemble des personnes vulnérables. Lorsqu'elles sont protégées, ces dernières deviennent un moteur du développement. Les efforts fournis pour encourager l'activité des entreprises doivent également promouvoir la responsabilité des entreprises. Celles qui protègent les droits du travail, préservent l'environnement et luttent contre la corruption peuvent améliorer encore davantage le climat du secteur des affaires.

10. L'éducation est essentielle. Le monde a besoin d'une génération de citoyens mondiaux capable de mettre la science et la technologie au service du développement de technologies respectueuses de l'environnement qui favoriseraient encore davantage l'urbanisation durable. La communauté internationale doit renforcer la capacité des gouvernements à planifier, construire et gérer les zones urbaines. Cela nécessite une étude approfondie des modes de consommation, de production et de gestion des ressources ainsi que de leur influence sur la qualité de la vie.

11. Au mois de septembre 2014, à New York, il organisera un sommet sur le climat rassemblant les dirigeants mondiaux afin de définir une vision collective ambitieuse fondée sur des actions concrètes. Le sommet s'emploiera à élaborer des solutions et il invite tous les dirigeants à y participer, car à l'aube de 2015, année pivot, la communauté internationale a besoin de leur ferme engagement à relever le défi

climatique. Les discussions du Conseil menées lors du débat consacré à l'intégration contribueront au Sommet, au forum politique de haut niveau sur le développement durable et aux discussions concernant le programme de développement pour l'après-2015. Il invite instamment la communauté internationale à saisir cette occasion de construire un avenir durable.

#### *Déclarations liminaires*

12. **M. Kagame** (Observateur du Rwanda) dit que l'urbanisation est inévitable et sera plus rapide que jamais, surtout en Afrique, continent actuellement le moins urbanisé mais présentant le taux d'urbanisation le plus élevé. Lorsque les populations quittent les zones rurales pour rejoindre les villes, elles découvrent de nouvelles idées, technologies, habitudes, compétences et apprennent à travailler différemment; en d'autres termes, elles deviennent plus productives. Si l'urbanisation peut permettre de réduire la pauvreté de façon plus durable que l'aide financière, la croissance sans urbanisation planifiée ne peut toutefois conduire qu'à une intensification des inégalités. Il ne s'agit donc pas de savoir si l'on doit urbaniser ou non mais plutôt de déterminer la manière de profiter au mieux des bénéfices de l'urbanisation. L'amélioration de la productivité entraîne une hausse des salaires et permet aux citoyens de se construire un avenir prospère et sûr. Ainsi, chaque année, les populations continueront à affluer par millions vers les villes.

13. Tout comme d'autres pays africains, le Rwanda doit relever les défis de l'urbanisation rapide, parmi lesquels la nécessité d'améliorer les implantations sauvages existantes tout en empêchant la création de nouvelles structures de ce type, de proposer des infrastructures et des services de base, d'atténuer les inégalités et la ségrégation des plus pauvres, de protéger les zones humides urbaines ainsi que les espaces verts et de rendre le secteur privé capable de créer de l'emploi. L'urbanisation contribue également aux efforts rwandais de réconciliation et d'unité après le génocide de 1994. Dans son dernier programme national de développement, son gouvernement a accordé une place importante aux zones d'installation organisées respectueuses de l'environnement. Afin d'assurer une exploitation efficace du territoire, il a établi un cadre législatif pour l'enregistrement et la gestion des terres et mis en place une base de données nationale pour la cartographie de l'occupation des terres et les archives foncières, établissant les

fondements d'un marché foncier fiable. Cela permettra de trouver des financements et de proposer des logements à prix modéré, ainsi que des services dans les domaines de l'éducation et de la santé pour les populations à faible revenu.

14. L'innovation et la coopération sont des réponses aux risques inhérents à l'urbanisation plus pertinentes que l'inquiétude. Si les problèmes sociaux sont parfois plus visibles dans les zones urbaines, ils ne sont pas pour autant plus complexes et sont parfois même plus faciles à résoudre. Par exemple, davantage de services de base seront nécessaires dans les villes, mais ceux-ci profitant à plus grande échelle, l'investissement consacré à ces services donnera plus de résultats que dans les régions rurales.

15. Le rôle de l'urbanisation dans les politiques de développement restera au cœur du débat, car les villes doivent répondre aux besoins de populations très différentes : sociétés, investisseurs, promoteurs immobiliers, classe moyenne, défenseurs de l'environnement et jeunes générations. L'aménagement du milieu urbain en Afrique, aussi ambitieux soit-il, ne doit donc pas être synonyme de programmes anti-pauvres, car les riches ne sont pas les seuls à pouvoir tirer profit d'un environnement urbain durable. Si les quartiers des affaires, centraux et modernes, sont essentiels au développement économique durable des villes, ils s'inscrivent dans une stratégie d'urbanisation plus complète qui, au Rwanda, comprend une meilleure décentralisation, offre la possibilité aux citoyens de participer à la prise de décisions et met l'accent sur la gouvernance responsable ainsi que sur la tolérance zéro en matière de corruption, ceci afin de veiller à ce que les ressources soient correctement utilisées.

16. Les dirigeants africains ont adopté une position commune sur le programme de développement durable pour l'après-2015, qui inclut les villes et les établissements humains, et continueront à travailler avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux et mondiaux. Les solutions qui ont pu fonctionner ailleurs par le passé pourraient ne pas être aussi efficaces en Afrique dans l'avenir, les gouvernements africains devront donc adapter leurs stratégies en fonction des besoins. L'urbanisation durable est toutefois essentielle au programme de développement puisqu'elle est nécessaire au bien-être des citoyens. Si les villes sont effectivement un moteur de progrès, les populations

doivent avoir les moyens d'y vivre et de se rendre à leur travail. Les dirigeants doivent optimiser les avantages de l'urbanisation en favorisant les migrations structurées, en investissant dans les services de base et en soutenant les offres abordables de transport et de logement. Si la communauté internationale reste concentrée sur ces politiques, l'Afrique pourrait devenir un continent à revenu intermédiaire en l'espace d'une génération.

17. **M. Garzón** (Colombie) dit que les populations étant essentielles au développement durable, le Conseil doit veiller à ce que les droits de l'homme soient protégés dans toutes les sphères du développement. Au mois d'avril 2014, son gouvernement a accueilli le septième Forum urbain mondial, au cours duquel le programme de développement pour l'après-2015, incluant le thème central des villes durables et inclusives, a été examiné. La Déclaration de Medellín, qui a servi de conclusion au Forum, souligne la nécessité d'un nouveau programme en faveur des villes mettant en avant une urbanisation axée sur les populations. Lors du Forum, il a déclaré que la Colombie avait besoin de villes et de régions accueillantes pour les citoyens, où le bien-être est préservé et les droits de l'homme respectés.

18. D'ici à 2050, la population urbaine comptera 9,6 milliards de personnes aspirant à jouir de leurs droits à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, à des installations sanitaires élémentaires, à la coexistence pacifique, au transport, à un environnement sain, à un emploi ainsi qu'à un logement décent, à l'accès à la terre et à des villes sûres et inclusives sans discrimination. Les États doivent défendre ces droits en intégrant le développement durable à l'urbanisation. Dans cette optique, l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire, qui font partie des droits de l'homme et des politiques de développement durable, doivent être abordées au moyen de stratégies différenciées en fonction des besoins particuliers des enfants, des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes d'ascendance africaine, des populations autochtones, de la communauté LGBT ou des personnes âgées, entre autres populations. L'urbanisation durable est un moyen de respecter les droits tout en promouvant le développement. Tout comme le développement durable contribue au développement économique, social et environnemental, le respect des droits suppose des conditions de vie satisfaisantes. La discrimination à l'encontre des

citoyens, en particulier à l'encontre des populations à faible revenu, n'est pas une solution. La pauvreté n'est pas due à la volonté divine mais bien à une mauvaise distribution des richesses. Il est donc nécessaire de construire des villes plus inclusives, où les populations à faible revenu ne sont plus considérées comme le problème mais comme un élément de solution. Les villes ne peuvent rester divisées entre les zones riches et les zones pauvres, configuration génératrice de lutte des classes, et doivent favoriser la coexistence pacifique, reflétant les politiques en faveur de l'égalité sociale. Dans le monde actuel, les populations à faible revenu doivent pouvoir maîtriser leur destin.

19. Les villes durables doivent être intégrées aux programmes de développement pour l'après-2015. Les gouvernements doivent prendre conscience du fait que pour mettre en place des politiques publiques, ils doivent travailler en partenariat avec les administrations locales et régionales, prenant ainsi en compte les besoins des populations. Les citoyens n'attendent pas, de la part des gouvernements, une polarisation mais une coordination; ils ne se souviendront pas des dirigeants égoïstes qui encouragent la violence mais de ceux qui osent se dresser contre la discrimination ainsi que l'inégalité sociale et qui défendent la paix et les droits de l'homme.

20. Le débat consacré à l'intégration a été mis en place afin de veiller à ce que les institutions des Nations Unies œuvrent, avec le Secrétaire général, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que des objectifs de développement durable. Une conséquence positive du débat serait l'organisation, sur chaque continent, de réunions rassemblant les gouvernements nationaux, locaux et régionaux, le secteur privé et la société civile, coordonnées par le système des Nations Unies, afin de déterminer si des villes sont bien construites sur la base d'une approche régionale axée sur les droits de l'homme et focalisée sur la durabilité environnementale, sociale et économique des zones rurales et urbaines.

21. **M. Bloomberg** (Envoyé spécial du Secrétaire général pour les villes et les changements climatiques) déclare que les villes offrent des perspectives économiques aux populations en quête d'une vie meilleure et que leur croissance a réduit l'extrême pauvreté partout dans le monde. Elles encouragent la liberté, la tolérance ainsi que l'égalité et sont un refuge

pour ceux dont les droits ont été menacés ou qui ont été victimes de persécutions. Elles sont des viviers de perspectives d'éducation, d'innovations technologiques et de croissance économique. Elles sont également essentielles à la promotion de la durabilité environnementale et au travail sur les changements climatiques. Les villes sont responsables de 75 % des émissions de gaz à effet de serre alors que les maires disposent du pouvoir exécutif nécessaire pour limiter ces émissions et favoriser l'adaptation aux risques climatiques, ce qui signifie qu'ils ne sont pas tenus d'attendre les instructions des gouvernements nationaux ou des accords mondiaux sur les changements climatiques pour agir.

22. Sa mission en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les villes et les changements climatiques est critique, car les changements climatiques causent des dommages aux cultures, perturbent le commerce et coûtent aux gouvernements des milliards de dollars qui pourraient être investis dans des infrastructures, des services sociaux et du développement économique. En l'absence de réaction, ces problèmes s'aggraveront dans les années à venir, surtout dans les villes côtières des pays en développement.

23. Pourtant, l'adaptation aux risques climatiques pourrait présenter des avantages, car les mesures locales en faveur de l'amélioration de la durabilité attirent les investissements privés et nourrissent la croissance économique, la santé publique et le niveau de vie. Il a pu observer un exemple de tels bénéfices lors du septième Forum urbain mondial, tenu au mois d'avril 2014 à Medellín, en Colombie : des communautés marginalisées ayant souffert d'un chômage et d'une criminalité élevés ont été intégrées au quartier des affaires au moyen d'un système de téléphérique générant peu de pollution atmosphérique. À New York, les investissements en faveur de la durabilité ont amélioré l'état de la ville, l'ont rendue plus facile à habiter, plus intégrée et plus économiquement active. L'élimination des fiouls domestiques les plus « polluants », l'aménagement de nouveaux parcs et la plantation de 800 000 arbres ont réduit l'empreinte carbone de la ville et amélioré la qualité de l'air ainsi que l'espérance de vie, attirant ainsi davantage de résidents et créant de nouveaux emplois. D'autres villes ayant investi dans la durabilité ont obtenu des résultats semblables. Des villes de toutes tailles ont réduit leurs émissions et sont

devenues plus résilientes. Suite à des typhons, un programme de résilience a été mis en place dans la ville de Sorsogon, aux Philippines, afin de protéger les résidents des phénomènes météorologiques extrêmes, tandis qu'à Maputo une évaluation rapide de la qualité de l'air urbain a été menée afin de localiser les principales sources d'émissions.

24. Les villes sont un moteur d'action pour le climat, car les stratégies efficaces se transmettent non seulement de pays riches à pays en développement mais également en sens inverse. Les services de bus express, par exemple, ont vu le jour dans les années 60 au Brésil avant de gagner New York, Paris et Guangzhou, en Chine. De tels héritages soulignent le fait que les villes du monde entier s'inquiètent uniformément des changements climatiques mais également de la protection des populations contre la criminalité, de la création d'emplois, de la collecte des déchets et de la réduction du trafic. Les villes pourraient ainsi aider les États à trouver un consensus sur les problématiques de développement durable. Pour cela, elles doivent travailler avec les gouvernements nationaux et régionaux. Certaines nécessitent davantage de soutien financier ou de liberté pour emprunter de l'argent indépendamment des gouvernements nationaux, tandis que d'autres réclament plus d'autorité pour réduire les émissions de carbone en prenant le contrôle des secteurs de l'énergie et de l'infrastructure. Les gouvernements doivent doter leurs villes des pouvoirs nécessaires pour mener des actions pour le climat afin de sauver des vies, renforcer les économies nationales, rendre les villes elles-mêmes plus saines et plus actives d'un point de vue économique et aider à lutter contre les changements climatiques; les villes ayant le mieux réussi sont effectivement dotées de puissantes autorités municipales.

25. En collaboration avec le Secrétaire général, l'Envoyé spécial s'attache à montrer aux gouvernements que les villes peuvent contribuer de manière notable à la réalisation d'objectifs climatiques ambitieux et assurer le succès du Sommet sur le climat 2014. Il invite instamment les dirigeants nationaux à assister au Sommet afin de conclure un accord climatique mondial significatif en 2015.

26. **M. Clos** [Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)] dit que l'urbanisation est une force transformatrice qui modèle les sociétés, les économies

et les systèmes politiques. Avec l'approche de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), et dans le contexte des discussions sur le programme de développement pour l'après-2015, il est temps d'adopter une vision plus cohérente de l'urbanisation durable. L'histoire a non seulement révélé une corrélation positive entre l'urbanisation et le développement, mais a également montré que l'urbanisation se révèle souvent non pas une conséquence mais une source de développement, avec le potentiel de transformer les capacités de production et de faire augmenter les salaires dans les pays en développement. Toutefois, l'urbanisation ne doit pas être laissée au hasard, car si les villes bien conçues et bien gérées contribuent à la croissance économique et à la durabilité, y compris en servant de marché aux produits ruraux, l'urbanisation non planifiée peut se révéler problématique.

27. La concentration de la pauvreté migrant des zones rurales vers les villes, des politiques sont nécessaires pour subvenir aux besoins élémentaires des habitants pauvres des taudis, parmi lesquels le logement, l'eau potable et l'assainissement. Davantage d'efforts sont également nécessaires à l'échelle des villes pour faire face au défi que représente le changement climatique, en gardant à l'esprit que les villes, surtout dans les pays développés, sont responsables de 70 % des émissions mondiales totales de gaz à effet de serre. Enfin, les autorités locales et nationales ont un important rôle à jouer dans la mise en place de l'urbanisation durable. Si les gouvernements nationaux doivent attribuer des ressources et mettre en place des politiques urbaines claires, les autorités locales doivent se charger de la planification urbaine au lieu de laisser ces décisions au secteur privé.

28. *S'ensuit une table ronde sur le thème « Comment les politiques d'urbanisation peuvent-elles promouvoir l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable? », animée par M<sup>me</sup> Eugenie Birch (professeur de recherche et formation en urbanisme, École de design de l'Université de Pennsylvanie). Les participants sont M. Joseph Roig (Secrétaire général de Cités et gouvernements locaux unis); M. Ibrahim Thiaw (Directeur exécutif adjoint du Programme des Nations Unies pour l'environnement); M<sup>me</sup> Skye Dobson (Directrice exécutive d'ACTogether Uganda, Slum Dwellers International); et M. David Post (Directeur*

*exécutif de Global Smarter Cities, IBM). M. Kadir Topbaş (Maire d'Istanbul et Président de Cités et gouvernements locaux unis) prononce une allocution liminaire. Les participants font des déclarations puis un débat interactif est ouvert, au cours duquel les intervenants réagissent aux commentaires et répondent aux questions de l'animatrice; de l'observateur de l'Union européenne et d'un représentant de l'organisation non gouvernementale New Future Foundation, dotée du statut consultatif auprès du Conseil.*

### **Déclarations sur les inondations survenues en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Serbie**

29. **Le Président** déclare que les récentes inondations survenues en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Serbie ont emporté de nombreuses vies humaines et causé des dommages matériels considérables.

30. **M. Lagumdžita** (Observateur de la Bosnie-Herzégovine), qui participe par visioconférence depuis Sarajevo, déclare que les récentes inondations ont privé de ressources des milliers de citoyens et que son gouvernement remercie la communauté internationale, y compris les Nations Unies, pour leur aide et leur soutien précieux. Une conférence sur la reconstruction, portant sur la réinstallation de ceux qui ont perdu leur foyer et sur le réemploi de ceux que les inondations ont précipité dans le chômage, doit être organisée le plus tôt possible.

31. **M<sup>me</sup> Pusić** (Croatie), qui participe par visioconférence depuis Zagreb, déclare que les inondations ont privé 17 000 personnes de leur foyer rien qu'en Croatie. Bien que son gouvernement ait été capable de faire face à la crise immédiate, les efforts ultérieurs de nettoyage nécessiteront l'aide de la communauté internationale.

32. **M. Milanović** (Serbie), s'exprimant au nom du Premier Ministre serbe, déclare que les conséquences des inondations dévastatrices entraveront gravement le développement durable de la région. Avec l'équivalent de trois mois de pluie tombé en l'espace de trois jours, les inondations ont touché 1,6 million d'habitants et plus de 32 000 personnes ont été évacuées. Les routes, les voies ferrées, les ponts, les bâtiments et les centrales électriques ont été sérieusement endommagés et plus de 80 000 hectares de terres arables ont été inondées. Bien qu'il soit trop tôt pour établir un bilan précis, le montant des dommages a été évalué à plus

d'un milliard d'euros. Son gouvernement apprécie profondément la solidarité de la communauté internationale et espère que les Nations Unies joueront un rôle moteur dans les efforts de reconstruction de la Serbie. Il a déjà déposé une demande d'évaluation des besoins après une catastrophe et organise une conférence internationale des donateurs afin de collecter des fonds en faveur des efforts de reconstruction.

*La séance est levée à 12 h 55.*